

Avis de constitution

SOCIETE « ADAMS CARRELAGE HOLDING » en abrégé « ACH »

Siège ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET2 EN FACE
DU CHU EST SPECIALISER DANS QUINCAILLERIE GENERAL,
Lot 12, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAMS CARRELAGE HOLDING »

en abrégé « ACH »

Objet : QUINCAILLERIE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET2 EN FACE
DU CHU EST SPECIALISER DANS QUINCAILLERIE GENERAL,
Lot 12, Ilot 1

Dirigeant(s) M TRAORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02781 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16458/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

